Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 573

Artikel: Tribune de Genève : lettre ouverte à M. G.-H. Martin
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022661

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE DE GENÈVE

Lettre ouverte à M. G.-H. Martin

Monsieur le rédacteur en chef,

Je ne suis pas de ces lecteurs qui bondissent chaque fois que leur journal quotidien exprime un point de vue opposé au leur. Non. Dans un journal d'information, je cherche avant tout des faits qui permettent de me forger une opinion; et si ce journal tente un commentaire, tant mieux: il est toujours intéressant de connaître un avis, même différent du sien. Ce n'est donc pas moi qui vous reprocherai vos préférences et vos antipathies, ni le fait de les exprimer, bien au contraire: un journal a tout à gagner d'un peu de vie dans le traitement de l'information.

Ce que j'estime inacceptable, par contre, c'est la confusion des genres, l'absence de distinction entre faits et commentaires, voire même la manipulation des faits pour mieux étayer une conviction. Vous aviez déjà illustré cette manière à l'occasion de la nomination de M. Ziegler à l'ordinariat; vous récidivez avec M. Grobet dans le cadre de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Permettez-moi de tirer quelques exemples de vos éditions des 15 et 16 décembre 1980.

* * *

«Tribune de Genève», 15 décembre, page 13.
Mme Riat-Lavarino brosse le portrait de M. Grobet sur la base de bruits et de «murmures» de provenance indéfinie. Selon ces on-dit, M. Grobet est trop doctrinaire, trop étatiste, il représente l'aile gauche du parti socialiste et il est contesté dans son propre parti. Mme Riat-Lavarino se garde bien de s'engager ouvertement; elle suggère seulement et, par rumeur interposée, cherche à accréditer l'existence d'une opinion communément répandue. Point là d'informations ou de commentaires, mais de la rhétorique.
Sous votre signature nous apprenons que MM. Donzé et Chavanne n'ont pas été enchantés de la candidature de M. Grobet. Quels sont les éléments qui vous permettent d'avancer une telle affirmation? Les intéressés vous ont-ils parlé ou seule votre imagination est-elle en cause? Le lecteur reste dans l'ignorance. Mme Christinat n'a pas fait acte de candidature pour le Conseil d'Etat; elle n'entrait donc pas en ligne de compte dans le choix du parti socialiste, contrairement à ce que vous affirmez. Vous la présentez, ainsi que M. Schmid, dans son insertion sociale: l'une «vraie femme du peuple», l'autre «authentique leader syndical»; en revanche, M. Grobet, que vous auriez pu qualifier de défenseur acharné des locataires ou de militant des libertés publiques, pour rester dans la même tonalité, devient sous votre plume un «intellectuel de gauche». Or M. Grobet, toute son activité politique le prouve, est d'abord un homme d'action, un pragmatique qui préfère les solutions concrètes aux grands discours abstraits. Je m'étonne que ces caractéristiques aient échappé à des observateurs professionnels de la vie politique genevoise.

La candidature de M. Grobet a été imposée au parti par une camarilla de la gauche du parti socialiste, dites-vous. En fait, et vous le savez M. Martin, le candidat socialiste a été désigné au premier tour de scrutin par près de deux tiers des suffrages, dans le cadre d'une assemblée générale ouverte à tous les membres du parti. A propos, connaissez-vous une autre formation politique genevoise qui désigne ses candidats de manière aussi démocratique?

* * *

«Tribune de Genève», 16 décembre, page 9.
M. Schmid, candidat malheureux, aurait selon vous claqué la porte de dépit, à la suite de son échec. Je me suis informé et n'ai trouvé nulle part confirmation de cette information. Encore une rumeur qui informe surtout sur ceux qui la créent et la propagent.
Que conclure? Incompétence ou mauvaise foi, il ne m'intéresse pas de trancher. Quelle que soit la réponse, les conséquences restent les mêmes: le manque de sérieux de votre travail contribue à dévaloriser la profession de journaliste et constitue une insulte à ceux qui tentent d'exercer ce métier avec conscience et compétence; sur la base d'insinuations, d'appréciations travesties en faits, vous cherchez à isoler un homme, à donner de lui une image excessive, effrayante même, celle d'un ambitieux poussé par un petit groupe d'excités prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Bref, vous livrez aux lecteurs un produit fini, prêt à la consommation, et non pas les éléments de fait qui permettraient à ces lecteurs de se faire une opinion à la lecture d'un journal d'information.

* * *

Ce mépris du lecteur, parce que en définitive c'est de cela qu'il s'agit, je le retrouve depuis plusieurs mois dans l'évolution que prend votre journal.
Au lieu d'améliorer l'information nationale — squelettique —, l'information locale — d'un conformisme affligeant — vous avez préféré développer les rubriques de l'insignifiance — comptes rendus de gueuletons dans les restaurants chics, de soirées de la haute société parasite, des ventes aux enchères qui passionnent une poignée de nantis — créer des pseudo-tribunes libres à la disposition exclusive des régisseurs et d'un industriel de la place, organiser des croisières autour du monde dont nous devons encore subir le récit dans le journal.
Vous comprendrez que dans ces circonstances je m'abstienne de renouveler mon abonnement à votre journal, en espérant des jours meilleurs pour la «Tribune de Genève».

Jean-Daniel Delley